

Niveau de vie et inégalités : le comparateur des communes

11 février 2018

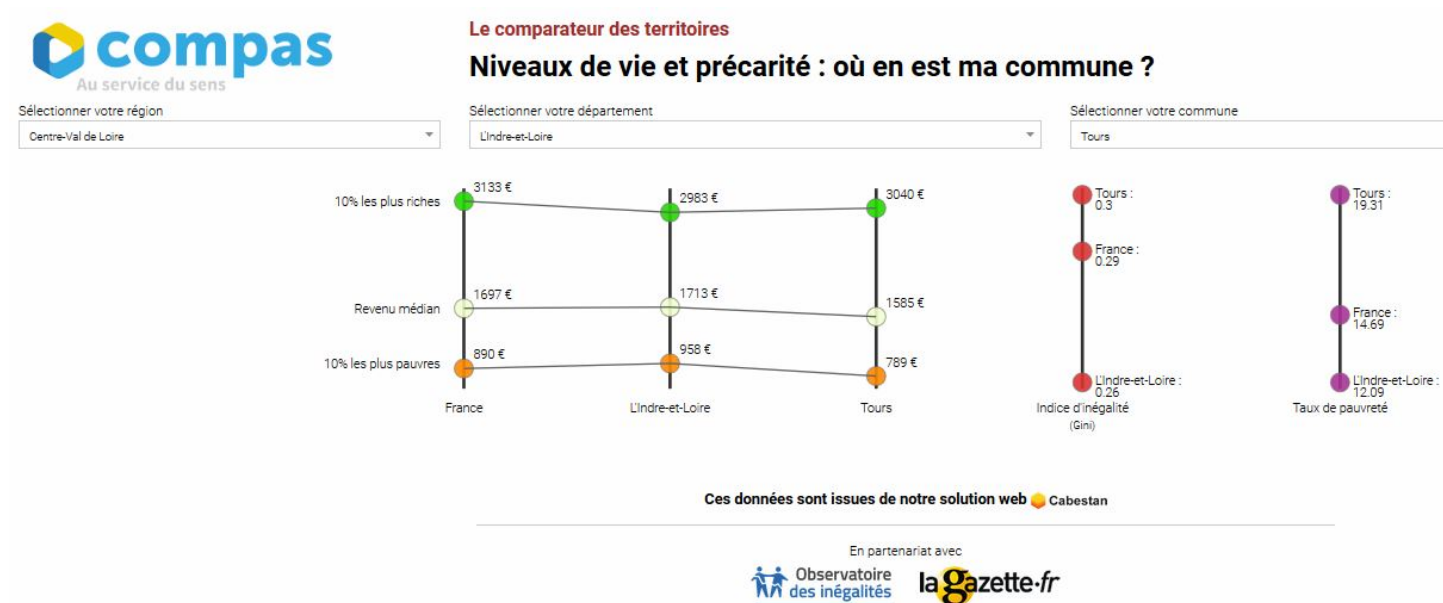


À quel niveau se situent les revenus et les inégalités au sein des communes de France ? Le Compas, en partenariat avec l'hebdomadaire la Gazette des communes et l'Observatoire des inégalités, réactualise avec les dernières données disponibles, son site Internet qui permet de dresser un état des lieux pour toutes les communes de France métropolitaine.

Une fois votre commune choisie, l'application vous indique le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres, le niveau de vie médian (la moitié de la population touche moins, l'autre davantage), le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches et enfin l'indice de Gini (plus il est proche de un, plus les revenus sont inégaux, plus il est proche de zéro, plus les revenus sont égaux) et le taux de pauvreté. Vous visualisez également les données de votre département et le niveau national. Cet outil utilise les données

Insee pour l'année 2014 qui intègrent les impôts directs et les prestations sociales.

Cliquez sur l'image pour accéder au comparateur :



L'application a d'abord vocation à permettre à tous, acteurs de la vie communale, agents municipaux, élus ou simples citoyens de disposer d'un instrument de mesure pratique et synthétique. Elle peut alimenter le débat sur les politiques sociales à mettre en œuvre au niveau communal.

Mon maire est-il responsable des inégalités ?

Les données de ce comparateur doivent être interprétées avec précaution. Un niveau élevé d'inégalités dans une commune peut signifier que celle-ci accueille des populations de milieux variés et donc inégaux, notamment grâce à une politique de logement social volontariste. Une commune égale et homogène n'est pas forcément un bon signe [1]. Pour aller plus loin, il faudrait observer le degré de ségrégation dans les différents quartiers. De très nombreux facteurs conduisent à faire évoluer les inégalités au sein de la commune, qui tiennent à son histoire économique et sociale de long terme. Pour juger de l'action municipale dans le domaine de la lutte contre les inégalités il faut par exemple observer la politique du logement social, l'investissement dans la petite enfance, auprès de la jeunesse ou l'action sociale plus qu'un indice global d'inégalité.

La méthode

L'application a été réalisée par le Compas à partir des données de l'Insee sur les revenus de l'année 2014, pour la France métropolitaine et pour une unité de consommation (l'équivalent d'une personne seule), impôts et prestations sociales compris. Pour les communes de petite taille, certaines informations ne sont pas disponibles. Les données présentées sont le premier décile (niveau supérieur des 10 % les plus pauvres), le revenu médian (la moitié de la population touche plus, l'autre moitié touche moins), le dernier décile (niveau inférieur des 10 % les plus riches), le taux de pauvreté (au seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian) et l'indice de Gini. Ce dernier indice compare la situation des revenus dans la commune et une situation d'égalité parfaite. Plus il est proche de un, plus les revenus sont inégaux, plus il est proche de zéro, plus les revenus sont égaux.

Photo / © LM

[1] Lire sur notre site l'entretien avec Hervé Guéry du Compas : « [Entre Roubaix et Neuilly-sur-Seine, le terme « inégalités » n'a pas du tout le même sens.](#) ».

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Territoires](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Niveau-de-vie-et-inegalites-testez-votre-commune>